

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 30 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

30 fr.
16
9
35 fr.
18
10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au Bureau du Journal
en envoyant un mandat
sur la poste,
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 9 OCTOBRE

BULLETIN

Les excellents résultats obtenus par l'union conservatrice ouvriront les yeux aux indifférents, aux découragés qui ont hésité à seconder l'action patriotique des conservateurs dans les départements.

Avoir conquis 188 sièges contre les républicains de toutes nuances élus au nombre de 133 seulement, constitue assurément une brillante victoire. Mais un fait plus important est mis en relief par la lutte électorale du 4 octobre.

La force numérique des conservateurs équilibre celle de toutes les nuances républicaines et radicales coalisées.

Sur 6,700,000 votants, les conservateurs se présentent en une masse compacte de 3,200,000 électeurs. N'oublions point, pour la justesse de ce calcul, que, dans 9 départements en comprenant l'Algérie, les conservateurs n'ont pas présenté de candidats et partant nous privent d'un appoint nullement « négligeable ».

La minorité conservatrice, odieusement opprimée par le parti républicain durant sept années, par un premier et énergique effort, démontre à ses implacables adversaires qu'elle est, en réalité, la majorité; que le jour où, confiante dans ses propres forces, elle voudra virilement secouer le joug républicain, son triomphe est assuré.

Non moins important: Dans les quinze départements où les listes républicaines ont entièrement triomphé, à peine obtiennent-elles une majorité de cent cinquante mille suffrages!

La différence est bien moins sensible entre les suffrages des conservateurs et les suffrages républicains dans les départements à députation mixte. Les voix conservatrices serrent de près les voix républicaines.

Situation étrange de la majorité républicaine dans le Parlement! Elle en occupera

les deux tiers des sièges et ne représentera jamais la majorité du pays.

Représentation fictive et vouée à une fatale impuissance!

La situation du parti conservateur est encore plus forte dans les 27 départements soumis au ballottage pour la totalité des sièges.

Les suffrages républicains exprimés atteignent le total de 943,000.

Les suffrages conservateurs, le total de 892,000.

Le parti conservateur a le droit d'être fier des résultats de cette première lutte: mais la discipline, le dévouement s'imposent à lui plus que jamais: il faut que le scrutin du 18 octobre couronne les efforts des comités électoraux qui ont tenté victorieusement d'organiser nos forces.

Plus d'hésitation, plus d'indifférence, plus de découragement, plus d'opposition mesquine.

Pour être digne de la confiance du pays, pour mériter le grand honneur de diriger les destinées de la nation française, le parti conservateur doit affirmer, par des efforts constants et progressifs, son union, son influence, sa force, son autorité et son dévouement sans cesse vigilant à la chose publique.

Que nos amis politiques se pénétrant donc du grave devoir qui leur incombe et que tous, animés d'un même esprit, marchent unis, disciplinés au scrutin du 18 octobre.

EDMOND ROBERT.

EN AVANT!

Conservateurs élus,	188
REPUBLICAINS,	133
BALLOTTAGES,	215
PARIS ET COLONIES,	48
	584

Ce chiffre de 188 conservateurs élus provient de ce que MM. Dufour (Lot), Le Provost de Launay et Boscher-Delangle (Côtes-

du-Nord), qu'on disait ballottés, sont définitivement élus.

Donc cent sièges gagnés, tel est le résultat de la journée du 4 octobre.

Le parti conservateur a enfin secoué sa profonde léthargie.

C'est le réveil!

Dans tous les départements, le parti conservateur a été à la bataille; partout il a engagé le combat avec vigueur; et aujourd'hui il peut voir ce qu'était la puissance républicaine dont ses adversaires faisaient parade.

Où sont les fanfaronnades d'hier?

Nous nous rappelons encore M. Wilson disant dans ses affiches et dans ses discours: « J'ai l'espoir et la conviction que le combat du 4 octobre est le dernier que nous aurons à livrer contre les réactionnaires. »

Tel est le langage que M. Wilson tenait hier; tel est le langage auquel les résultats du 4 octobre ont infligé un éclatant démenti.

L'élection de dimanche signifie que les électeurs en ont assez de la politique de M. Wilson et de ses compères, politique qui a follement gaspillé l'argent de la France, menti à ses engagements, et répandu la misère et la ruine.

Comme l'a dit M. Paul de Cassagnac, l'élection du 4 octobre est le premier vomissement de la France!

Si le parti conservateur le veut, les ballottages du 18 octobre viendront encore augmenter le glorieux et superbe succès du 4 octobre.

Pour cela, que faut-il? De l'action, encore de l'action, toujours de l'action.

Conservateurs, debout et en avant!

Chronique générale.

Les ministres se sont réunis hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Tous les membres du cabinet assistaient à la délibération.

On s'est principalement occupé du scrutin de ballottage du 18 octobre.

M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur, a communiqué à ce sujet les rapports des préfets, sur la fusion difficile et laborieuse des listes républicaines des diverses nuances dans les départements où il y a des ballottages.

Les ministres se sont ensuite entretenus de la date de la convocation des Chambres en session extraordinaire, mais il a été décidé que cette date ne serait définitivement fixée qu'après le dimanche 18 octobre.

Il a été décidé, en outre, que les ministres et sous-secrétaires d'État, qui ont échoué dans leurs départements respectifs au scrutin du 4 octobre, conserveraient leurs fonctions jusqu'après le scrutin de ballottage.

ENCORE DES CRÉDITS.

Le ministre de la marine a donné l'ordre de préparer le dossier d'une demande de crédits pour Madagascar, le Sénégal et la flottille du Tonkin.

La nouvelle Chambre sera saisie de cette demande dès que la validation de la majorité absolue de ses membres lui permettra de délibérer.

LES RÉSULTATS DE PARIS.

D'après les résultats connus, les républicains ont obtenu 237,543 voix; les conservateurs 85,045.

En 1873, les républicains obtenaient 345,292 suffrages; les conservateurs 27,088.

En 1885, les républicains perdent donc 77,749 voix, tandis que les conservateurs en gagnent 57,927.

La préfecture de la Seine vient d'inaugurer quelque chose de neuf. Elle ne communique plus les résultats obtenus par les cinquante candidats qui ont le plus de voix.

Elle a changé de méthode. Elle donne le nombre de voix obtenues par chacun des 200 ou 300 candidats dans chacun des arrondissements. Il faudra donc environ

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

— A qui confier mes craintes et mes espérances? se demanda la jeune fille en montant le soir dans sa chambre. Ma marraine paraît si souffrante depuis quelques jours! Ma présence même la fatigue. Je ne veux rien lui dire qui puisse ébranler sa santé déjà trop chancelante. Lebihan est un digne garçon, et je sais qu'il adere Guillaume, mais je ne dois pas abuser de la confiance que mon oncle met en lui, et, s'il a un secret à garder, ce serait mal à moi de le lui arracher par ruse ou par séduction. Je chercherai seule. Mon cousin n'a pu m'enlever ainsi sans laisser de traces.

Et, avant de s'endormir, Antoinette recommanda à Dieu plus longuement que de coutume son ami d'enfance, dont le souvenir ne s'était jamais effacé d'une mémoire qui avait, d'ailleurs, si peu de choses à garder. L'histoire d'Antoinette avait été bien simple jusqu'alors. Elle ne se souvenait pas du jour où on l'avait amenée, toute petite orpheline, auprès de sa tante, la première baronne de Guity. Elle avait grandi dans le parc, au bord de la mer,

protégée et amusée par son petit cousin, qui s'était pris pour elle d'une affection à la fois sérieuse et exaltée. Elle avait pleuré souvent en voyant pleurer sa tante, lorsque la voix du baron s'élevait trop haut contre Guillaume. Alors, pour ne pas augmenter les peines de la malade par le spectacle de son chagrin, elle allait se réfugier dans la chambre de sa bonne marraine et grand'tante, M^{lle} de Kergoël. Puis, un jour était venu où on ne l'avait plus laissée entrer chez sa tante. Le médecin de la ville voisine montait auprès d'elle trois fois par jour, et d'autres messieurs habillés de noir, à l'air grave, qu'on appelait « docteurs », descendaient de voiture devant le perron et montaient, eux aussi, précédés de Lebihan, le grand escalier qui conduisait à la chambre de la baronne. Les domestiques allaient et venaient en marchant sur la pointe des pieds. Tous avaient l'air triste et inquiet. Enfin, un jour, il s'était fait un grand silence. Julie était venue chercher Antoinette, et l'avait amenée chez sa marraine, où son petit lit était dressé près du grand lit à colonnes de M^{lle} de Kergoël.

— Elle vous tiendra compagnie les premiers jours, avait dit Julie en déshabillant la petite fille.

Quand Antoinette fut au lit, et que sa marraine vint l'embrasser, elle se sentit inondée de larmes. Jusque-là elle n'avait rien osé demander, mais à ce moment l'inquiétude l'emporta sur tout le reste.

— Ma tante est plus mal, marraine, puisque vous pleurez ainsi?

— Notre sainte nous a quittés ce matin, répondit la vieille demoiselle. Elle nous a quittés pour le paradis. Pauvre chère aimée! La voilà dans la paix du Seigneur, maintenant. Nous devrions nous réjouir pour elle. Mais, hélas! nous restons, nous! Ah! c'est affreux, Julie, continua la pauvre affligée, dont les larmes coulaient amèrement, survivre à ce qu'on aime, à la jeunesse, à ce qu'on avait rêvé pour l'appui de ses derniers jours!

Antoinette s'endormait tout en pleurs. Le lendemain, elle n'alla pas jouer dans le parc comme à l'ordinaire; il n'y eut pas de leçons; toute la matinée, elle entendit le son des cloches, qui faisaient autant de bruit que le jour de Pâques, puis des chants d'église sous les fenêtres et dans les corridors; enfin, un peu après midi, Julie dressa une petite table à côté de la cheminée, où M^{lle} de Kergoël aimait à voir un peu de feu en toute saison.

— Il faut pourtant faire déjeuner ces pauvres enfants, disait la fidèle femme de chambre en mettant deux couverts. M. Guillaume doit venir ici après la cérémonie.

Guillaume vint enfin, tout habillé de noir, la figure bouleversée, les yeux gonflés de larmes. Il faisait peine à voir.

Mais, avant de regarder son cousin (il avait alors

douze ans, et Antoinette n'oublia jamais ce détail, qui se grava dans sa mémoire d'enfant d'une façon lugubre), elle vit qu'il n'avait plus ses bas rouges, montant en guêtres, et son large pantalon de velours noir. Il paraissait si malheureux, il était si pâle, que la petite fille se jeta à son cou avec un élan de compassion qui redoubla les pleurs de Guillaume.

Tout le jour, il resta sans bouger sur sa chaise, serrant de temps à autre dans les siennes les petites mains d'Antoinette.

— Ne me quitte pas, toi, lui disait-il. Il n'y a plus que toi et elle qui m'aimez encore.

Et il désignait la marraine.

— Tout à l'heure, en revenant de là-bas, j'ai essayé de pénétrer auprès de toi pour t'embrasser, lui dit-elle, mais tu m'as dit que je voulais être sage désormais, en souvenir de ma pauvre chère maman, et puis Lebihan m'en a empêché. Il veut être seul!

Et sa poitrine se soulevait pour laisser échapper un sanglot qu'il ne pouvait plus contenir.

Au bout de quelques semaines, la vie avait repris son train habituel au château. Guillaume était resté triste et sombre, mais sa tristesse ne le rendait pas plus docile, et Antoinette entendait comme jadis les réprimandes journalières adressées à son cousin. Un jour, M^{lle} de Kergoël annonça à la petite fille que son oncle allait l'envoyer au couvent pour y faire son éducation. Antoinette eut

vingt-quatre heures pour avoir les résultats complets.

MM. Lockroy, Floquet et Anatole de la Forge sont sûrement élus.

M. H. Brisson arrive quatrième; il y a doute sur son sort, car il s'agit d'une différence de quelques centaines de voix seulement pour lui.

Viennent ensuite, dans l'ordre de suffrages, M. Barodet, Allain-Targé et Clémenceau qui ont un peu moins de suffrages que la moitié plus un des votants, mais qui ont plus de 200,000 voix.

MESURES DE VIOLENCE.

On lit dans le Paris :

« Il serait possible que le gouvernement expulsât sous peu de jours les princes d'Orléans. »

Le Petit Parisien reproduit ces lignes et ajoute :

« Il y a longtemps qu'en présence des manœuvres des princes, cette mesure aurait dû être prise. »

Presque toutes les feuilles républicaines partagent, sur ce point, l'opinion du Paris et du Petit Parisien.

Pauvres gens qui s'imaginent que l'exil des princes et les autres mesures de violence qu'ils pourront prendre rendraient leur situation meilleure !

Mais ils se figurent qu'ils intimideraient la France et ils sentent qu'ils ne peuvent subsister d'une manière telle quelle, désormais, que par la terreur.

Que les princes d'Orléans ont-ils donc fait pendant et à l'occasion des élections pour expliquer cette mesure ?

La Petite France publie cette nouvelle, qui est un grossier mensonge :

« Léon XIII vient d'adresser une longue dépêche au comte de Paris, dans laquelle il lui exprime la joie qu'il a éprouvée en apprenant le succès des monarchistes français. Le Pape ajoute que l'Eglise catholique, apostolique et romaine, compte sur la France, qui sera bientôt en monarchie, pour rétablir le pouvoir temporel à Rome. »

SCRUTATEURS DE BONNE VOLONTÉ.

Le dépouillement du scrutin à Paris n'a pu être terminé en quatre jours.

Dans plus de deux cent sections, les scrutateurs ont manqué; les bureaux de vote ont dû être fermés et les urnes mises sous scellés et confiées par les maires à la garde d'agents de police.

A Montmartre, un fait curieux entre tous est à signaler : la 36^e section, rue Saint-Bruno, dit le Figaro, n'avait pas d'assesseurs. Par bonheur, l'un des membres du bureau s'est souvenu qu'autrefois des Frères de la doctrine chrétienne avaient pris part au dépouillement des scrutins. Il a bravement proposé d'aller les solliciter.

Il fut décidé qu'une démarche serait tentée auprès du frère Arcisse, pour le prier de venir aider le bureau.

A huit heures du soir, deux personnes allèrent lui demander son concours : il ne s'informa même pas de ce qu'il y avait à faire et s'appêta à partir.

— C'est qu'il nous faudrait plusieurs de vos Frères, lui dit-on.

— Mais toute ma communauté est libre ce soir.

Alors seulement on se risqua à lui dire que la pénurie des scrutateurs, à la 36^e section du dix-huitième arrondissement, obligeait le bureau à recourir à son assistance.

— Que ne le disiez-vous plutôt? s'écria-t-il. J'ai été scrutateur en 1863 et en 1871. En un instant, moi et mes Frères, nous serons à l'œuvre.

On le remercia vivement d'ailleurs de son intervention. Lorsque la besogne fut faite, les Frères furent même l'objet de manifestations très-sympathiques.

LA QUESTION D'ORIENT.

On télégraphie de Vienne, 8 octobre :

« On répand le bruit que le gouvernement aurait l'intention d'envoyer deux nouveaux corps d'armée en Bosnie. »

On télégraphie de Constantinople, 8 octobre :

« La Porte vient d'adresser une nouvelle circulaire aux puissances leur exposant la nécessité d'une prompt solution.

« La situation devient menaçante en Serbie et en Grèce où les armements se continuent. »

L'AGITATION SUR LE BOULEVARD.

Les scènes de désordre qui se sont produites avant-hier encore sur les boulevards prennent un caractère de gravité et une persistance qui laissent malheureusement prévoir une redoutable période d'agitation.

Dans la journée de mercredi, on savait que des mouvements sérieux se produiraient dans la soirée. Des crieurs annonçaient à grands cris le numéro d'un journal socialiste qui contenait, disaient-ils, la réponse au journal le Gaulois.

La préfecture de police prenait ses précautions et centralisait les brigades dans la caserne de la Cité. La garde républicaine était consignée et la cavalerie prête à sauter à cheval aussitôt le signal donné. On sait du reste que l'armée tout entière de Paris est consignée depuis quatre jours dans les casernes.

On constate, depuis quatre jours la présence à Paris de nombreux chefs du parti socialiste et de l'Internationale. Des meneurs, pour la plupart suisses ou allemands, sèment l'irritation parmi les travailleurs et cherchent à créer des désordres qu'ils exploiteront ensuite au profit de leurs nationaux.

Nous devons constater que jusqu'à aujourd'hui, les ouvriers parisiens ont su résister à toutes les provocations.

Cependant, avant-hier soir, à la sortie des

ateliers, on se donnait rendez-vous pour le soir sur les boulevards, non dans l'intention de manifester, mais pour savoir ce qui se passerait.

Vers neuf heures moins un quart, la foule compacte, composée en grande partie de promeneurs était tellement dense entre la rue Favart et la rue Richelieu, que la circulation était à peu près interrompue. Les omnibus circulaient cependant encore, mais à grand-peine, sur la chaussée.

Les bureaux du Gaulois n'étaient pas illuminés.

Tout à coup, un groupe de manifestants qu'on peut évaluer à environ cent cinquante personnes, se sont mis à crier : « Allumera ! Allumera pas ! » sur l'air des Lampions.

Cinq minutes après, une colonne chantant la Marseillaise débouchait par la rue Le Peletier et, se joignant aux brailleurs qui stationnaient sur le boulevard, empêchaient toute circulation.

Une cinquantaine d'agents ont alors refoulé la cohue en la divisant par tronçons. Le mouvement avait presque réussi, quand tout-à-coup une foule considérable d'individus, qui obéissaient certainement à un mot d'ordre, débouchaient de la rue Montmartre, du boulevard Poissonnière, de la rue du Faubourg-Montmartre et prenaient place sur la chaussée.

Les brigades centrales, sous les ordres de M. Brocheton, officier de paix divisionnaire; Tourny, commissaire de police, Gutzviler, Fède, Guillot, officiers de paix, débouchaient alors en colonnes et, refoulant la foule sans qu'on n'ait eu à déplorer d'écrasement, faisaient le vide entre la rue Favart et la rue de Richelieu.

Aussitôt la place évacuée, les rues latérales étaient barrées et les représentants de la presse pénétraient seuls dans l'espace resté vide.

De nombreuses arrestations ont été faites, mais n'ont pas été maintenues.

On ne signale, en outre, aucune agression contre les propriétés ou les personnes et, à une heure avancée de la nuit, aucun accident sérieux ne s'était produit.

La police en force occupait encore vers minuit les abords du boulevard d'Italiens, maintenant de chaque côté des cordons de gardiens quelques milliers d'individus qui poussaient des cris confus.

LES DÉPARTEMENTS CONSERVATEURS

Les listes conservatrices ont passé TOUT ENTIERES dans :

L'Ardèche.....	6 députés
L'Aveyron.....	6 —
Le Calvados.....	7 —
La Charente.....	6 —
Les Côtes-du-Nord.....	9 —
Le Finistère.....	10 —
Le Gers.....	4 —
L'Indre.....	5 —
Les Landes.....	5 —
La Lozère.....	3 —
La Loire-Inférieure.....	9 —

Le Maine-et-Loire.....	8
La Manche.....	8
La Mayenne.....	5
Le Morbihan.....	3
Le Nord.....	20
Le Pas-de-Calais.....	12
Les Basses-Pyrénées.....	6
Les Hautes-Pyrénées.....	4
La Vendée.....	7
La Vienne.....	5

Départements dans lesquels les conservateurs comptent un ou plusieurs élus :

Territoire de Belfort.....	1
La Corse.....	1
L'Eure.....	4
Le Lot.....	3
Le Lot-et-Garonne.....	4
L'Oise.....	5
L'Orne (M. le baron de Mackau).....	1
La Sarthe.....	2
La Somme.....	4
Le Tarn.....	1
Le Tarn-et-Garonne.....	3

Les listes conservatrices arrivent en tête dans les départements qui suivent où il y a ballottage :

L'Ariège.....	5 députés à élire
L'Aude.....	5
Le territoire de Belfort.....	1
La Charente-Inférieure.....	7
Le Cher.....	6
Le Gard.....	6
La Haute-Garonne.....	7
Le Jura.....	4
Le Lot.....	4
La Marne.....	6
La Nièvre.....	5
L'Orne.....	4
La Saône-et-Loire.....	7
La Somme.....	4
Le Tarn-et-Garonne.....	1
Le Vaucluse.....	1

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 octobre.
La Bourse est à la baisse. Les nouvelles d'Orient sont mauvaises et font craindre que la Serbie ne trouble la paix de l'Europe.

Le 3 0/0 est à 79.90, l'amortissable à 81.40, le 4 1/2 0/0 nouveau à 108.95.

Le Crédit Foncier est fermement tenu. Dans sa séance du 7 octobre, le conseil d'administration a autorisé pour 4,370,000 francs de prêts hypothécaires et pour 913,000 francs de prêts communaux.

Les obligations sont sans changement. Les nouvelles politiques ne peuvent avoir aucune influence sur des titres dont la garantie consiste en prêts fonciers et en avances faites aux communes sous le contrôle de l'Etat.

L'action de la Société Générale est fermée à 451.25.

La Banque d'Escompte cote 445.

La rente italienne 5 0/0 est fermée à 94.60.

L'action des Chemins de fer Méridionaux italiens est demandée à 687.50.

Le Crédit Lyonnais est absolument délaissé.

Baisse persistante du Panama. On a coté 367.50, c'est-à-dire que l'action sur laquelle il a été retradé 250 fr. ne représente plus que 117.50.

beaucoup de chagrin à la pensée de quitter le vieux château et ceux qu'elle aimait; mais, quoique bien jeune encore, elle savait déjà se résigner. Il n'en fut pas ainsi de Guillaume. Il arriva jetant feu et flammes auprès de sa petite cousine.

— C'est encore lui qui t'enlève à moi, cria-t-il d'une voix émue. Il m'a dit ce matin que j'étais un fâcheux exemple pour toi, et qu'il fallait l'arracher à ma mauvaise influence. Aussi, sois tranquille, je vais le faire enrager de mon mieux, et je jure de ne plus jamais lui céder.

— C'est bien mal, ce que tu dis là, Guillaume, répondit Antoinette bouleversée.

Elle ne comprenait pas grand-chose aux éruptions quotidiennes de ce volcan, mais elle savait que son oncle était fâché, et qu'au bout du compte il était juste que Guillaume eût le dessous.

— On peut avoir du chagrin sans être méchant, ajouta-t-elle. Je regrette de te quitter. J'ai pleuré tout ce matin, mais je sais que je ne dois pas me révolter comme tu le fais sans cesse.

— Oh ! tu n'es qu'une petite fille, mais moi, je suis un homme, reprit Guillaume, les sourcils froncés et menaçants, et je saurai bien lui montrer que je ne le crains guère. Ce n'est déjà pas si difficile que d'être aussi entêté que lui.

Depuis ce jour, à mesure qu'elle grandissait entre les murailles du couvent, Antoinette se demanda bien des fois comment son cousin, si

complaisant et si doux pour elle, et si tendre pour sa mère et pour sa marraine, si généreux envers les domestiques, était toujours en guerre et en révolte ouverte avec le baron. Ce ne fut que bien plus tard qu'elle comprit les chocs qui devaient se produire entre ces deux natures si semblables par tant de côtés.

Le matin était venu du départ d'Antoinette pour le couvent. Les deux enfants se promenaient une dernière fois sur la terrasse du château en se donnant la main. La petite fille pleurait silencieusement. Guillaume exhalait ses regrets avec la fougue habituelle de son caractère.

— Emporte tout ce que j'ai, disait-il, pour te désennuyer là-bas.

(Il aurait voulu jeter, dans ce qui lui paraissait le naufrage de ses dernières espérances, tous ses trésors d'enfants, ses petites collections, ses jouets précieux, pour ne faire qu'un immense sacrifice.)

— Emporte mon fusil à deux coups, continuait-il, ma lanterne magique, mon petit canon qui part si bien. Veux-tu ma belle gibecière pour mettre tes cahiers et tes livres? Veux-tu ma montre? demanda-t-il enfin avec un généreux orgueil qui sécha ses larmes pour un instant.

Il ne l'avait que depuis le dernier jour de l'an, et c'était un cadeau de M^{lle} de Kerguel. Il est vrai que la pauvre montre ne marchait plus guère à force

d'avoir passé des jours et des nuits au pied des arbres, dans les meules de foin, dans le chenil ou à l'écurie, partout enfin, excepté dans le gousset de son petit possesseur. Les heures les plus heureuses pour la mignonne horloge étaient celles qui s'écoulaient chez l'horloger de Brest, à l'abri de tout péril. A peine de retour à la Roche-Noire, l'existence redevenait difficile pour elle.

— Je n'ai besoin de rien de tout cela, répondait Antoinette. Les petites filles ne se servent ni de fusils ni de canons, et que dirait-on au couvent en me voyant arriver avec une gibecière de chasseur?

— Prends ma montre, au moins, avec la chaîne.

— Tu sais bien qu'elle est à Brest, mon pauvre Guillaume! reprit Antoinette, presque heureuse d'échapper à la tentation de dire oui, car elle ne voyait rien de plus désirable qu'une montre, et peut-être aurait-elle faibli au dernier moment.

— Que faire alors? Je voudrais pourtant te donner un joli souvenir, quelque chose qui te forcerait à penser toujours à moi.

— Oh ! dans ce cas, c'est bien inutile. Je ne t'oublierai jamais, Guillaume, dit la petite fille d'une voix sérieuse. Cependant, si tu y tiens absolument, donne-moi n'importe quoi : une fleur, un coquillage.

Guillaume réfléchit profondément, puis il regarda autour de lui comme s'il espérait trouver

quelque chose de remarquable. Il pensa d'abord à une tige superbe de roses trémières, haute deux fois comme lui. Cette tige velue, couverte de belles fleurs panachées, au large calice blanc et pourpre, portait un petit écriteau en sa qualité d'espèce rare :

— *Althea purpurea*, lot tout haut le petit garçon. C'est du latin, Antoinette. *Perpurea* veut dire pourpre, éclatant. Ce serait bien beau, mais je pense que la malle ne serait pas assez grande.

Antoinette pensa de même, et elle se réjouit de voir Guillaume renoncer à ce gigantesque souvenir.

— Il y a bien aussi l'aloès de la serre, qui ne fleurit qu'une fois tous les cent ans, à ce qu'assure Larcade, dit le petit cousin d'un air pensif, et il est en fleur précisément depuis quelques jours : un bel épi rouge comme un coquelicot, mais le bout des feuilles pique. Tu pourrais te faire du mal, et puis le pauvre Larcade en mourrait de chagrin.

— Oh ! bien sûr ! dit de nouveau Antoinette, qui ne se souciait aucunement de l'aloès.

Guillaume avait l'air désespéré, et il marchait à grands pas sans rien dire. Tout à coup il se frappa le front.

— *Eurka!* s'écria-t-il. *Eurka!* comme Archimède dans ma version de ce matin.

— Que dis-tu? demanda Antoinette un peu timidement. Est-ce encore du latin?

— Non, chère petite cousine; c'est du grec, du

Les actions des chemins de fer français sont sans exception. On cote : le Nord à 1,540, l'Orléans à 810, l'Est à 800, l'Ouest à 840.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

AUX ELECTEURS CONSERVATEURS de Maine-et-Loire.

Messieurs et chers concitoyens,

Votre patriotisme, votre énergie, votre esprit de discipline ont valu au parti conservateur un éclatant succès dans le Maine-et-Loire. Nous vous adressons nos félicitations les plus cordiales et nos sincères remerciements.

Au scrutin du 4 octobre, vous avez protesté contre la politique d'aventure, de violence et de gaspillage, vous avez affirmé votre dévouement à la liberté religieuse, votre attachement aux idées de justice, votre administration prévoyante et régulière, sous lesquelles il n'y a ni stabilité ni progrès.

Le mandat que nous recevons de votre confiance impose de grands devoirs à chacun de nous. Soyez assurés que nous saurons les comprendre et les remplir.

ELECTEURS DE MAINE-ET-LOIRE,

Nous sommes maintenant les représentants du département; tous nos concitoyens, sans distinction d'opinion, peuvent compter sur nous pour la défense de leurs droits et de leurs intérêts.

Les députés de Maine-et-Loire,

Comte de Maillé, Berger, vicomte de la Bourdonnaye, Chevalier, Alex. Fairé, Jules Merlet, Th. de Soland, comte Léonce de Terves.

COMITÉ CONSERVATEUR
DE MAINE-ET-LOIRE.

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire félicite les soixante-dix mille électeurs qui, par leur sagesse, leur esprit politique et leur discipline, viennent d'assurer le succès éclatant de la liste arrêtée par les délégués, à la réunion du 12 juillet.

Nos intelligentes et honnêtes populations peuvent être assurées que le Comité continuera à faire énergiquement son devoir.

En toutes circonstances, il s'efforcera de faire réussir les candidats les plus dignes de représenter le parti conservateur.

Les votes républicains de la ville de Saumur depuis seize ans.

23 mai 1869	M. ALLAIN-TARGE	1,400
8 février 1874	M. ABELLARD	1,000
13 septembre 1874	M. MAILLE	1,773
27 septembre 1874 (2 ^e tour)	M. MAILLE, élu	1,880
20 février 1876	M. BURY	1,729
4 mars 1876 (2 ^e tour)	M. BURY	1,903
14 octobre 1877	M. COMBIER, 1,405; M. le général GENET, 763; ensemble	1,868
21 août 1881	M. BURY, élu	1,949
4 octobre 1885	LISTE RÉPUBLICAINE, 1,690; LISTE OUVRIERS SOCIALISTES, 35; ensemble	1,725

C'est la troisième fois que M. Allain-Targé vient échouer dans notre pays comme candidat à la députation.

La première fois, en mai 1869, en lutte contre M. Louvet;

La seconde fois, le 8 février 1874, dans le scrutin de liste;

Et enfin dimanche dernier.

C'est également la troisième fois que M. Combiert subit le même échec :

D'abord en février 1874;

Puis au 14 octobre 1877;

Et en troisième lieu le 4 octobre.

Les résultats des élections législatives pour le département de Maine-et-Loire n'ayant pas encore été publiés, nous ne pourrions donner qu'ultérieurement le tableau par canton, ainsi que nous l'avons annoncé.

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale de Saumur se fera entendre dans le Square, dimanche prochain, 11 octobre, à 4 heures du soir.

Programme.

1. Le 71^e Régiment territorial... HÉRARD.
2. Fête des Fleurs, fantaisie... HEMMERLÉ.
3. La Belle du Portillon, valse... FABRE.
4. La Vestale, ouverture... MERCADANTE.
5. Mandarine, polka... CLODOMIR.

Le Chef de musique, V. MEYER.

UN TUNNEL A ANGERS.

Sous ce titre, la *Petite France* de Tours publie les lignes suivantes :

« On nous annonce que bientôt Angers, comme Saumur, possèdera son tunnel, système Tresca.

» On va transpercer la masse schisteuse connue sous le nom de butte du Pélican pour le passage d'un... égout, désigné (on ne sait pourquoi) sous le nom trop pompeux de collecteur.

» Fort heureusement pour la salubrité de la ville, le fameux collecteur doit suivre une direction qui ne lui permettra guère de recueillir autre chose que l'argent des contribuables; et cette inutile conception n'aura pas fait avancer d'un pas la question d'établissement d'un réseau rationnel d'égouts à Angers.

» On a eu l'idée, en effet, de faire déboucher le soi-disant collecteur dans la Maine, en amont de la ville!

» Et ce joli travail coûtera, dit-on, 200,000 fr. C'est vraiment pour rien!

» Pauvres contribuables d'Angers! »

Décidément, la petite feuille républicaine du citoyen Wilson n'est pas tendre pour la municipalité républicaine d'Angers.

ILLE-ET-VILAINE.

Contrairement à ce qui a été annoncé, les résultats des élections dans le département d'Ille-et-Vilaine ne sont pas définitifs.

MM. Havine, Lelièvre, Recipon, Martin-Feuillée et Waldeck-Rousseau sont en ballottage.

Quatre candidats républicains seulement sont élus, savoir : MM. Brice, Durand, de Lariboisière et Pinault.

On dit que, dans le département de la Haute-Garonne, il y aurait cinq ballottages au lieu d'un seul.

Le service de M. ALFRED GRATIEN, primitivement fixé au samedi 10 octobre, à 11 heures, dans l'église Saint-Nicolas, aura lieu le même jour, à 10 heures.

Théâtre de Saumur

Direction : J. BRETON.

Lundi 12 octobre 1885,

La Traviata

Grand opéra en 4 actes, paroles de M. Ed. Duprez, musique de VERDI.

Distribution :

Rodolphe	MM. Goffoël.
Georges d'Orbel	Dechesne.
Le baron	Rondeau.
Le docteur	Pascaud.
La vicomtesse	Démon.
Violetta	Mmes Dortan.
Clara	Vandermeiren.
Annette	Savigny.
Le marquis	MM. Darousseau.
Un valet	Asmiro.

Dames, seigneurs, valets.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

LE TRIBOULET

Journal satirique, illustré.

Paraît tous les dimanches.

Esprit fin, humour charmant, verve inimitable; coups de fouet qui cinglent et coups de boutoirs qui terrassent, tels sont les attraits offerts au lecteur par le *Triboulet*, qui est le meilleur de nos journaux satiriques.

Les personnages en vue, parmi ceux que le regretté Courbet a flétri du nom de « Polichinelles » y sont fustigés de main de maître; les masques y sont arrachés sans crier gare.

Des illustrations humoristiques, dues aux crayons de nos meilleurs artistes, complètent un texte où les amis de la vérité trouveront à s'instruire en s'amusant.

ABONNEMENTS : Paris et province : 3 mois, 6 francs; 6 mois, 12 francs; un an, 24 francs.

AUX INCREDULES. MONTSURS, Mayenne, le 24 mai 1885. Je tiens peu à la publicité de mon nom, mais la guérison, ou du moins le soulagement de mes semblables m'intéresse; moi-même, incrédule par profession, j'ai dû me rendre à l'évidence. Atteint de fièvres intermittentes, j'ai essayé de vos Pilules suisses. Résultat positif, bien débarrassé. — Merci! — Commercialement, je ne reçois qu'éloges, vous pouvez en juger par les quelques cents que vous m'avez expédiés en peu de mois. Vous pouvez faire de la présente ce qu'il vous plaira. P. Séhier, pharmacien; à M. Hertzog, pharmacien, 38, rue de Grammont, à Paris.

Elixir Sprecher

La plus exquise des liqueurs, digestif par excellence, le seul approuvé et conseillé de nombreux docteurs de France et d'Etranger. Le demander dans les principaux cafés et bonnes épiceries.

HERNIES M. GUITTONNIÈRE,

Pharmacien, bandagiste, herniaire et orthopédiste, rue du Palais, n° 5, à Loudun (Vienne), reçoit à son domicile les dimanches, mardis et vendredis.

Il recevra le samedi 10 octobre, hôtel de la Paix, à Saumur, de midi à six heures, et se rendra à domicile au gré des personnes.

Guérison assurée des hernies : ceintures ventrières pour dames, bandages pour enfants. Bas-varices, nouveau tissu.

Bandages pour ouvriers et travailleurs. Prix très-modérés.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

« Ah! que je suis content! Moi qui cherchais un souvenir pour la vie entière! Comment n'y ai-je pas pensé plus tôt? Antoinette, tu n'oublieras jamais celui-là.

Et Guillaume court à l'autre bout de la terrasse, où s'élevait un petit kiosque couvert de verdure, dont les abords lui étaient défendus. C'était la retraite favorite du baron pendant les heures de chaud soleil. Là, il fumait en lisant les journaux. Tout au haut du toit verdoyant, une admirable rose grimpante élevait sa tête superbe et semblait porter un défi à la convoitise de Guillaume.

Sans écouter les supplications d'Antoinette, le petit garçon s'élança vaillamment à l'assaut, et commença à grimper au treillage. Le baron, en promenade au dehors, arriva juste à temps pour les débuts de l'escalade.

— Que faites-vous là, monsieur? cria-t-il stupéfait de l'audace de son fils et de sa désobéissance flagrante.

Guillaume continua à monter avec une nouvelle ardeur.

— Descendez immédiatement, répéta le baron. Guillaume grimpa de plus belle, et le fragile treillage rompa sous ses pieds.

— N'entendez-vous pas? cria de nouveau la voix paternelle de plus en plus irritée.

L'enfant atteignit alors la fleur triomphante.

Tremblant de joie et d'audace, il la cueillit avec son cortège de frais boutons et de feuillage; puis, n'ayant plus aucune précautions à garder, il se laissa choir, entraînant dans sa chute des débris de lierre, de glycine, de vigne vierge et une quantité de bois rustique qui vinrent écraser toutes les fleurs d'une magnifique plate-bande.

A ce moment M. de Guitry descendait de cheval et marchait droit vers le coupable.

— Donnez-moi cette fleur pour commencer, dit-il de cette voix brève qui avait le malheur de réveiller les instincts rebelles de son fils.

Guillaume serra la main de toutes ses forces.

— Je ne veux pas vous la prendre. J'exige que vous me la remettiez vous-même.

Silence obstiné du petit garçon.

— Une fois! dit M. de Guitry en levant sa cravache.

Guillaume regarda son père sans baisser les yeux.

— Deux fois! trois fois!

La cravache cogla l'air en sifflant et s'abattit sur la main qui tenait la rose.

L'enfant pâlit légèrement; mais ses narines dilatées, sa bouche entr'ouverte, respiraient le défi et l'audace.

Seconde sommation, même refus, même jeu de la part du père irrité. Cette fois deux grosses larmes jaillirent des yeux de Guillaume, mais il ne céda pas. Il l'avait juré devant Antoinette. A la

troisième fois, il poussa un léger cri sans que sa main lâchât prise. Le baron comprit qu'il tuerait l'enfant plutôt que de le vaincre, et se repentant peut-être de l'énergie qu'il avait déployée dans le châtiement :

— Emmenez-le en prison, dit-il à Lebihan consterné, qui tenait le cheval par la bride, et qu'on l'y laisse au pain et à l'eau jusqu'à ce qu'il se repente.

Et il regagna le château sans retourner la tête une seule fois.

La prison était une salle basse et isolée, garnie de barreaux de fer à son unique fenêtre, Guillaume l'avait habitée souvent à son grand déplaisir, car il aimait par dessus tout l'air de la liberté, mais cette fois le mot de prison ne parut pas produire sur lui son effet ordinaire. Il tourna son visage pâle, mais triomphant, vers sa cousine qui sanglotait tout bas, debout près du malheureux kiosque.

— Antoinette, dit-il en tendant la fleur de discorde, n'oubliez pas.

La petite fille releva alors la tête, et vit sur la main de Guillaume trois sillons d'un bleu violacé, dont l'aspect redoubla l'amertume de ses larmes.

— C'est ma faute! s'écria-t-elle dans son désespoir. Aussi, pourquoi l'ai-je demandé une fleur?

Et prenant la rose, elle prit aussi la main de son

cousin et voulut la baiser pour la guérir, comme sa tante lui avait fait tant de fois à elle dans sa petite enfance.

— Fi donc! une femme! s'écria Guillaume.

Et prenant à son tour, avec une sorte de respect touchant, la main d'Antoinette, il la baisa comme aurait pu faire un preux chevalier.

Tranquille désormais sur le sort de son souvenir, presque apaisé, il se laissa emmener sans résistance par le matelot, plus chagrin que lui, et, depuis ce jour (il y avait déjà douze ans), Antoinette n'avait pas revu son cousin, mais elle avait revu la fleur.

Depuis son arrivée au château, Antoinette y jouissait d'une grande liberté. Elle pouvait disposer comme elle l'entendait d'elle-même et de son temps, et pourvu qu'elle fût dans la salle à manger quand sonnait onze heures le matin et sept heures le soir, pourvu qu'elle entrât dans la bibliothèque quand sonnait cinq heures, pour faire la lecture à son oncle, il ne lui demandait plus rien, si ce n'est de se trouver là le soir, en vis-à-vis, à la table d'échecs, quand le curé ne venait pas, et de servir le thé une heure avant la retraite générale.

(A suivre.)

Les personnes qui seraient créancières de M^{me} veuve PICARD-OGER, ancienne marchande de parapluies à Saumur, sont priées de se faire connaître à M^{me} PASQUIER, notaire à Montsoreau, ou à M. COURTOIS, ancien notaire, à Saumur.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE DE FARINES

Le SAMEDI 17 octobre 1885, à une heure de l'après-midi, dans les dépendances de la manutention militaire, à Saumur, il sera procédé, en présence de M. le Sous-Intendant militaire, à la vente aux enchères publiques de 98 quintaux métriques de farines jugées impropres au service des troupes.

(Elles contiennent 20,44 0/0 de gluten au lieu de 26 0/0, minimum fixé par le cahier des charges.)

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines, (806) L. PALUSTRE.

Etude de M^e ANTHEAUME, notaire à Chouzé.

VENTE MOBILIERE

Le dimanche 18 octobre, à 1 heure, à La Rivière, sur la route de Chouzé à Saumur.

On vendra: un beau mobilier de salon en bon état, lits complets, meubles style Empire, une américaine, un cabriolet, etc.

Les personnes qui viendront en voiture, trouveront une place dans l'écurie pour leur cheval. (768)

A LOUER

Pour la Saint-Jean ou Noël 1886

UNE VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, n° 18,

Avec cour, servitudes et deux très-grandes caves à l'abri des inondations.

Ferait un très-beau magasin.

Transformations au gré du preneur.

S'adresser à la Ville de Paris.

A VENDRE

CROISÉES, PORTES et PLACARDS

de toutes grandeurs.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

VENTE MOBILIERE

APRÈS DÉCÈS

Le dimanche 11 octobre 1885 et jours suivants, s'il y a lieu, à midi, en une maison située aux Petits-Champs, commune de Varennes-sous-Montsoreau, qu'habitait M. Mathurin Vallée, cultivateur, il sera procédé, par le ministère de M^e BRETON, notaire à Varennes, à la vente aux enchères publiques des meubles et effets mobiliers dépendant tant de la communauté qui a existé entre ledit M. Mathurin Vallée et M^{me} Marie Moussard, son épouse prédécédée, que de leurs successions.

On vendra notamment: Un pressoir, deux armoires; trois lits garnis, une table, un vaisselier, un coffre, un basset, chaises, vaisselle, linge, effets de garde-robe et un grand nombre d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

DEUX

MAISONS BOURGEOISES

Porte cochère, écuries et remises,

Avec ou sans JARDIN,

Situées au Marronnier,

Aménagement intérieur au gré des locataires.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. TOUCHAIS, propriétaire, ou à M. BROUM, 24, rue du Roi-René, à Saumur. (781)

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de décès,

Un bon Atelier de menuiserie

Bien achalandé, bien outillé,

Situé à Saint-Clément-des-Lèves, près Saumur (Maine-et-Loire).

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^{me} veuve RENOUARD, à Saint-Clément. (765)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrui, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A VENDRE JUMENT

Très-douce, poil bai,

Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1^m55.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

A LOUER

Premier Etage

REMISE ET ÉCURIE

On louerait avec ou sans remise.

S'adresser, 3, rue Beaurepaire.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

BEAUX APPARTEMENTS

Meublés ou non meublés,

Situés rue Nationale, 31.

S'adresser à M^{me} veuve BOUGRIER. Beau MOBILIER à vendre à l'amiable.

A VENDRE

UNE CAVE

Propre au commerce des vins.

Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

A CÉDER

BON CAFÉ

Situé au centre de la ville,

Conditions avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UNE

MAGNIFIQUE ORANGERIE

A Baugé,

Sujets vigoureux.

S'adresser à M. PAUL DORNOY, à Baugé. (792)

A VENDRE

OU A LOUER

Pour Noël 1886,

Vaste Maison

RUE SAINT-JEAN,

Occupée par M. Grellet, tapissier.

S'adresser à M^e BRAC, notaire à Saumur. (A72)

Offres et Demandes

On demande du travail à la journée pour la lingerie et travaux de couture et raccommodages.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un employé sérieux, âgé de 20 ans au moins, pour une maison de commerce de la place.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser, 15, rue de Bordeaux.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (514)

FABRIQUE D'AGRAPHES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Brevet s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13,

à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

29^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 6, rue Cardinale, et 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Parrières, n° 7.

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la loi qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 80 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

A LOUER DE SUITE MAGASIN

Grand'Rue, n° 1, maison Lardé.

L'ARMÉE TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS: Six mois 7 fr.

Un an 12 fr.

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD

On s'abonne, à Saumur,

au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS: Edition mensuelle, sans annexes ni gravures 6 fr.

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries 12 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacia à Alger

Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubéba! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.

RAPPORT: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 1 jour à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un dixième essai fait sur 134 Européens a donné 134 guérisons. »

Chez l'inventeur, M. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse.

Dépôt à Saumur, ph^{ie} GABLIN.

Saumur, imp. P. CODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 OCTOBRE 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	80 10	80	Est	801 25	800	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	516 50	516 50
3 % amortissable	81 75	81 40	Paris-Lyon-Méditerranée	1243 75	1242 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	508	Est	371	371 25
3 % (nouveau)			Midi	1157 50	1160	— 1865, 4 %	517	516	Midi	380 50	379 50
4 1/2 %	104 50	104	Nord	1545	1540	— 1869, 3 %	469	468	Nord	390 75	390 75
4 1/2 % (nouveau)	109 15	108 95	Orléans	1313 75	1310	— 1871, 8 %	395 50	396 25	Orléans	381	382
Obligations du Trésor	511	511	Ouest	846 25	840	— 1875, 4 %	521	518	Ouest	380	379 50
Banque de France	4900	4895	Compagnie parisienne du Gaz	1487 50	1480	— 1876, 4 %	519	516 25	Paris-Lyon-Méditerranée	381	381
Société Générale	451 25	451 25	Canal de Suez	1991 25	1990	Bons de liquid. Ville de Paris	528	528 50	Paris-Bourbonnais	350	379
Comptoir d'escompte	970	970	C. gén. Transatlantique	479 50	475	Obligations communales 1879	453 50	452	Paris-Bourbonnais	350	379
Crédit Lyonnais	523 50	520	Russe 5 0/0 1870	94 75	94 75	Obligat. foncières 1879 3 %	453 50	453	Canal de Suez	675	673
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1292 50	1285				Obligat. foncières 1883 3 %	361	360			
Crédit mobilier	225	220									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)	
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.	
1 — 25 — soir,	
3 — 32 — express.	
7 — 15 — omnibus.	
10 — 36 — (s'arrête à Angers).	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 — omnibus.	
9 — 37 — express.	
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — omnibus (s'ar. à Tours)	
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours)	
10 — 24 — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte
	matin	matin	soir	soir	soir
Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50
Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02
Brézé.	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13
Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30

MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR

	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct
	matin	matin	matin	soir	soir	soir
Montreuil.	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10
Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	
Chacé.	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	
Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39

SAUMUR - BOURGUEIL

	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte
	matin	matin	soir	soir
Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44
PortBoulet	5 33	9 06	1 25	6 56
Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05

BOURGUEIL - SAUMUR

	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte
	matin	soir	soir	soir
Bourgueil.	8 17	12 09	5 10	9 41
PortBoulet	8 26	13 18	6 20	9 50
Saumur.	9 13	1 25	7 15	10 36

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte
	matin	matin	soir	soir	soir
Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3	